



**PREFET DE LA MOSELLE**

**Direction départementale des territoires**  
Service aménagement, biodiversité et eau  
Unité police de l'eau

**Monsieur le Maire**  
**Mairie de GUENVILLER**  
**9 rue de l'Eglise**  
**57470 GUENVILLER**

Dossier suivi par :  
Tél. : 03 87 28 30 87  
Fax : 03 87 02 79 32  
Mél : antoine.schwartz@moselle.gouv.fr  
Réf. : AS

**Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant : Le projet de construction d'un ouvrage cadre permettant le franchissement de l'affluent du « Maimahdbach » par les engins forestiers**  
**PJ : Dossier de déclaration**  
**Récépissé de déclaration**  
**Courrier de notification**

Metz, le 27 janvier 2015

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Le projet de construction d'un ouvrage cadre permettant le franchissement de l'affluent du "Maimahdbach" par les engins forestiers**

Ce dossier a été déposé par :

Office National des Forêts  
45, Avenue Clémenceau  
57500 SAINT AVOLD

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57-2015-00004** en date du 27 janvier 2015, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER